



Charlieu-Belmont

COMMUNAUTÉ

Pierres d'histoire et Terre d'avenir

RAPPORT ANNUEL
SUR LA QUALITE ET LE PRIX
DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS

ANNEE 2021

CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE
9, Place de la Bouverie - BP 63
42190 CHARLIEU

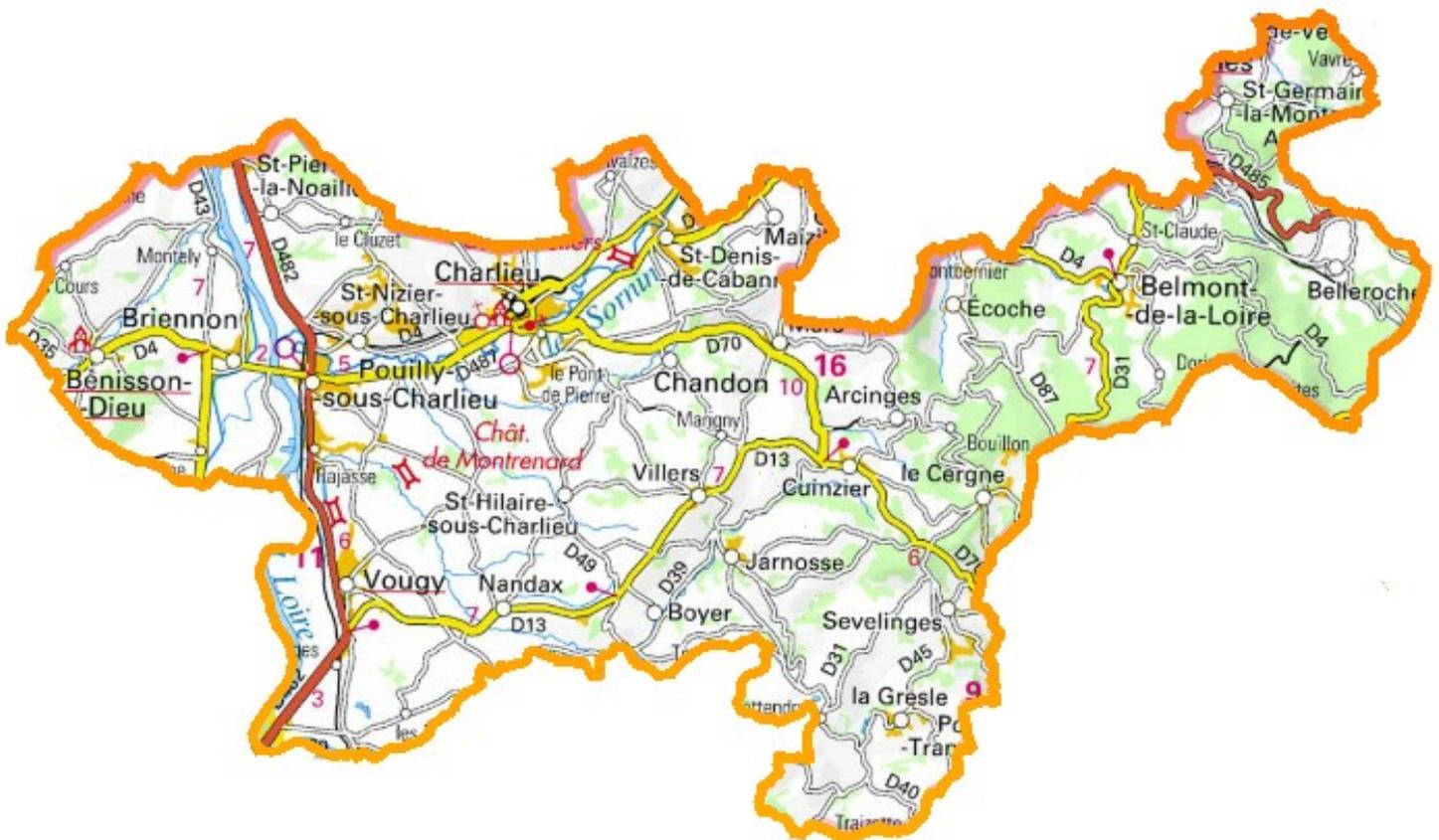
Synthèse introductive :

Charlieu-Belmont Communauté est le résultat de la fusion entre les Communautés de Communes du Canton de Belmont de la Loire et du Pays de Charlieu au 1^{er} janvier 2013.

Cette nouvelle collectivité regroupe 25 communes pour 23 382 habitants (Population municipale 2018 valable au 1^{er} janvier 2021).

Liste : Arcinges, Belleroye, Belmont de la Loire, Boyer, Benisson-Dieu, Briennon, Le Cergne, Chandon, Charlieu, Cuinzier, Ecoche, La Gresle, Jarnosse, Maizilly, Mars, Nandax, Pouilly s/ Charlieu, Saint Denis de Cabanne, Saint Germain la Montagne, Saint Hilaire s/ Charlieu, Saint Nizier s/ Charlieu, Saint Pierre la Noaille, Sevelinges, Villers et Vougy.

Elle se situe géographiquement au Nord-Est du département de la Loire.



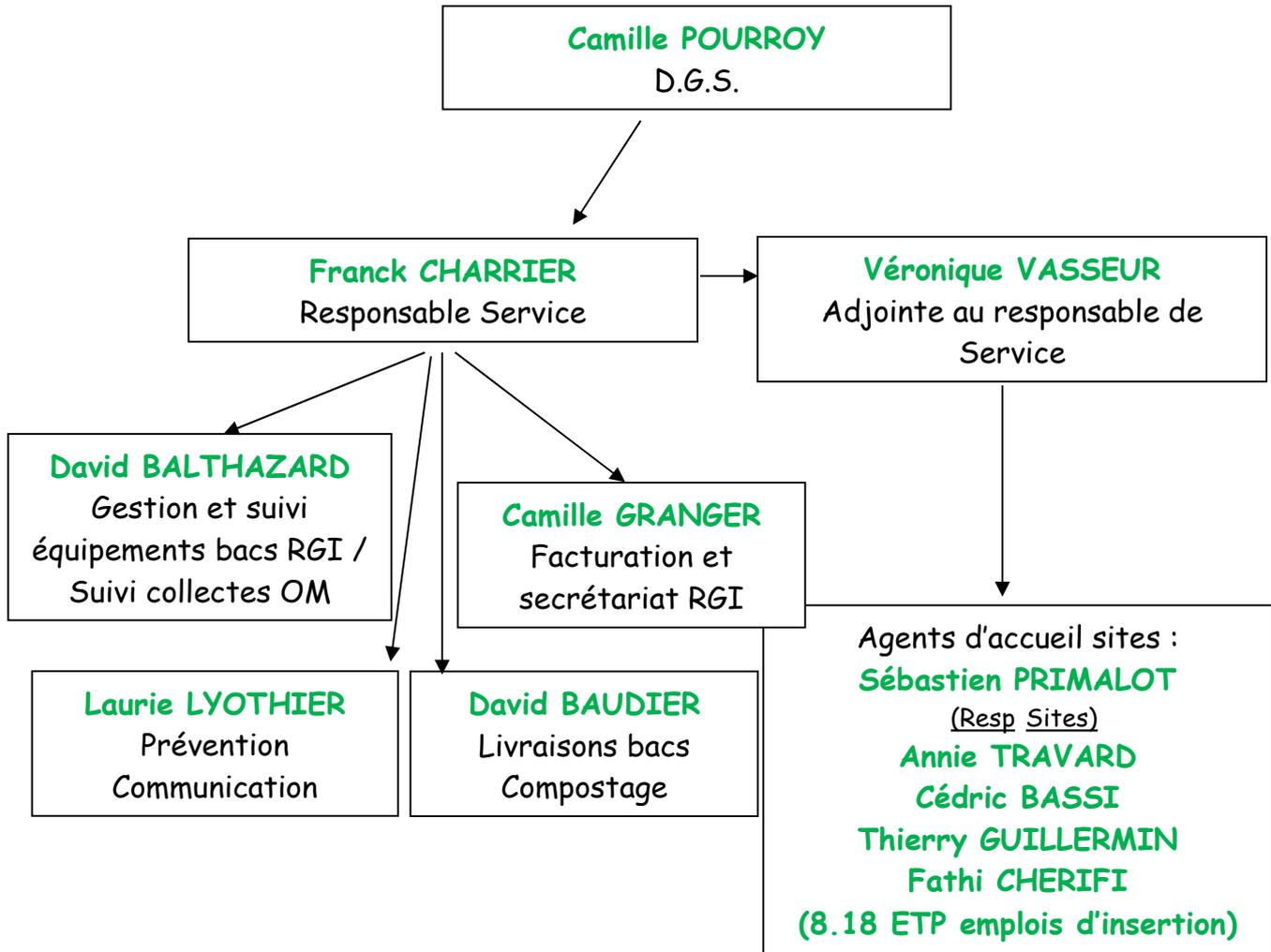
Le service déchets ménagers et assimilés fonctionne grâce à :

1/ un pilotage politique : 1 vice-Président, M Henri GROSDENIS et un comité consultatif « déchets ménagers » composée de membres de chaque commune, qui se réunit régulièrement dans une commune différente.

En 2021, notre service a organisé 4 comités déchets au complet.

Des réunions annexes se tiennent en plus par groupes de travail selon les thématiques travaillées : biodéchets, refonte PAV, etc...

2/ d'une équipe technique :



Dans le cadre de la mutualisation avec les communes, Jean-Noël AUGAY, employé communal de St Germain la Montagne, effectue en moyenne 6h par semaine au service déchets.

Les objectifs du service fixés sur 2021 étaient :

- ⇒ diminution du tonnage OMR à enfouir
- ⇒ augmentation de la part des recyclables (pérennisation des extensions de consignes de tri)
- ⇒ responsabilisation des producteurs de déchets
- ⇒ maîtrise des coûts de transport et de traitement
- ⇒ extension de la mise en place des composteurs collectifs
- ⇒ développement des actions de prévention (suivis de collecte OMR et emballages, suivi des caractérisations en centre tri, sensibilisations grand public et scolaires,...)
- ⇒ refonte des PAV : déploiement phase 1
- ⇒ travail sur la restructuration de la RGI
- ⇒ étude sur la collecte des biodéchets et passage en C0.5 collecte OMR

RGI : Redevance Générale Incitative

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

OM : Ordures Ménagères

1/PRESENTATION.

En 2021, Charlieu-Belmont Communauté exerce au titre des compétences obligatoires, les compétences suivantes : le développement Economique, l'aménagement de l'espace communautaire, la collecte et le traitement des déchets ménagers, l'aménagement et l'entretien des aires d'accueil des gens du voyage, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

La collectivité assure la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés mais a délégué le traitement au S.E.E.D.R. (Syndicats d'Etudes et d'Elimination des déchets du Roannais) qui regroupe 4 Communautés de Communes et une Communauté d'Agglomération, soit 148 741 (population municipale 2020).

La collectivité a mis en place plusieurs outils de réduction des tonnages des ordures ménagères :

- ⇒ Tri sélectif en Points d'Apport Volontaire (PAV),
- ⇒ Ouverture de deux déchèteries,
- ⇒ Collecte des encombrants auprès des personnes âgées ou à mobilité réduite ne disposant pas de moyen de locomotion,
- ⇒ Collecte des cartons auprès des artisans/commerçants,
- ⇒ Vente de composteurs individuels et suivi de composteurs collectifs (actuellement 8 sites de compostage collectif et 9 sites de compostage gros producteurs sont en place sur la collectivité).

2/ORGANISATION ET RESULTATS DES DIFFERENTES COLLECTES

La collecte des déchets est organisée principalement par des marchés publics comme suit :

Flux	Date marché	Collecteurs	Tonnages 2021
Collecte OMR	2016	SECAF CHAMFRAY	2 401.70
Collecte papiers	2021	SARL DUBUIS	423.74
Collecte verre	2021	SARL DUBUIS	902.20
Collecte emballages	2021	SUEZ	745.08
Déchèteries	2021	SECAF CHAMFRAY	10 295.63
Collecte cartons	2016	SUEZ	226.50
Collecte encombrants	2002	CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE (régie)	Environ 40

L'organisation des collectes des ordures ménagères est assurée en porte à porte alors que le tri sélectif est collecté en apport volontaire selon les modalités suivantes :

Communes	Population	Fréquence collecte OMR	Nb colonnes Emb	Nb colonnes Papiers	Nb colonnes Verre
Arcinges	214	C1	2	1	2
Belleruche	313	C1	2	2	2
Belmont de la Loire	1485	C1/C2	9	8	9
Boyer	200	C1	1	1	1
Bénisson-Dieu	418	C1	3	2	2
Briennon	1705	C1	8	6	5
Le Cergne	632	C1	4	4	7
Chandon	1476	C1	6	3	5
Charlieu	3681	C1/C2	17	13	13

Cuinzier	720	C1	3	3	3
Ecoche	527	C1	4	3	4
La Gresle	852	C1/C2	4	3	4
Jarnosse	427	C1	2	2	2
Maizilly	335	C1	2	2	2
Mars	562	C1	3	2	3
Nandax	534	C1	3	2	3
Pouilly s/Charlieu	2501	C1/C2	11	8	13
St Denis de Cabanne	1256	C1	7	6	7
St Germain la Montagne	235	C1	2	1	2
St Hilaire s/Charlieu	525	C1	2	2	2
St Nizier s/ Charlieu	1699	C1/C2	11	4	10
St Pierre la Noaille	377	C1	2	2	2
Sevelinges	642	C1	3	4	3
Villers	587	C1	3	2	2
Vougy	1479	C1	8	3	5
Total	23 382		122	89	113
TOTAL			324 colonnes		

C1 : collecte 1 fois par semaine / C2 : collecte 2 fois par semaine

2-1-La collecte des ordures ménagères.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la SECAF CHAMFRAY assure la collecte, pour une durée de 5 ans. L'échéance a été portée au 31/12/2022 par la signature de deux avenants.

Le montant du marché de collecte pour 2021 est de : 563 613.13 € TTC.

Le traitement payé au SEEDR s'est élevé à 334 565.91€ TTC.

La collecte en P.A.P. s'effectue à raison d'une tournée par semaine pour toutes les communes, et deux tournées par semaine pour certains professionnels. La SECAF CHAMFRAY utilise 4 B.O.M. (26t, 19t, 7.5t et 3.5t) pour cette collecte.

PAP : Porte-A-Porte / BOM : Benne à Ordures Ménagères

Un calendrier de collecte est distribué chaque année pour indiquer aux usagers les jours de collecte et les jours de remplacement en cas de jour férié. Il permet aussi à chaque foyer de noter les dates de présentation de leur bac et de garder ainsi un contrôle permanent.

Un agent de Charlieu-Belmont Communauté est chargé de toutes les questions relatives à cette collecte afin de maîtriser les tonnages, son rôle de médiateur auprès des usagers permet d'améliorer la collecte des déchets ultimes et ainsi de réduire les coûts de mise en décharge.

Le tonnage OM 2021 est de 2 401.70 tonnes soit un ratio de 102.71 kg/hab/an.

Evolution du tonnage OMR depuis 2013 :

<u>Année</u>	<u>Tonnages</u>	<u>Ratio kg/hab/an</u>	<u>Evolution tonnage %</u>
<u>2013</u>	3 262.00	139.54	
<u>2014</u>	3 239.28	138.05	- 0.69
<u>2015</u>	3 144.58	133.73	- 2.92
<u>2016</u>	2 529.50	107.88	- 19.56

<u>2017</u>	2 513.22	107.09	- 0.64
<u>2018</u>	2 498.76	106.64	- 0.57
<u>2019</u>	2 411.08	103.20	- 3.51
<u>2020</u>	2 382.70	102.01	- 1.17
<u>2021</u>	2 401.70	102.71	+ 0.79

Analyse :

Sur le secteur de Charlieu, entre 2008 (année de mise en place de la RGI) et 2016, le tonnage OMR a diminué de 50.77 %. L'extension de la RGI en 2016 sur le secteur de Belmont a été un immense succès concrétisé par une baisse du tonnage OMR de près de 53 %.

Pour la première fois depuis plusieurs années, l'évolution est à la hausse, très minime avec + 0.79 %.

Entre 2013 et 2021, la baisse du tonnage OMR est de 26.37 %.

La gestion des bacs à ordures ménagères est assurée en régie :

Opérations 2021	Ajouts	Retraits	Maintenance	Echanges	Totaux
Janvier	75	77	37	29	254
Février	51	31	26	36	159
Mars	69	40	29	19	85
Avril	61	43	28	48	40
Mai	50	41	32	37	127
Juin	52	56	39	23	246
Juillet	55	53	30	19	264
Aout	69	43	34	51	120
Septembre	66	53	47	30	241
Octobre	66	41	30	51	209
Novembre	71	57	30	45	183
Décembre	45	40	28	34	163
Totaux	730	575	390	422	2 117

Le service a effectué 2 117 interventions contre 2 091 en 2020 soit une augmentation de 1.24 % : - 15.01 % pour des mises en place de bacs, + 12.74 % pour des retraits de bacs, + 10.18 % pour des échanges de bacs et + 15.04 % pour des opérations de maintenance sur le parc de bacs en place.

Pour l'ensemble de ces interventions, 18 350 km ont été parcourus.

Au 31 décembre 2021, les 11 310 bacs en place représentaient un volume global installé de 1 264.62 m³. En comparaison avec 2020, il y avait 1 264.02 m³ pour 11 221 bacs.

Année	Nb de bacs	Volume	Variation nb de bacs	Variation volume
2016	10 924	1 329.24	+ 38.03 %	+ 24.67 %
2017	10 962	1 317.20	+ 0.35 %	- 0.91 %
2018	11 212	1 388.46	+ 2.28 %	+ 5.41 %
2019	11 188	1 160.44	- 0.21 %	- 16.42 %
2020	11 221	1 264.02	+ 0.29 %	+ 8.92 %
2021	11 310	1 264.62	+ 0.79 %	+ 0.21 %

Communes concernées	Taux moyen de présentation des bacs à la collecte 2021
Arcinges	19.00 %
Belleroche	19.10 %
Belmont de la Loire	22.70 %
Boyer	19.40 %
Briennon	23.50 %
Chandon	19.70 %
Charlieu	26.00 %
Cuinzier	23.30 %
Ecoche	20.60 %
Jarnosse	17.30 %
La Benisson-Dieu	20.00 %
La Gresle	20.20 %
Le Cergne	22.80 %
Maizilly	18.70 %
Mars	16.60 %
Nandax	24.10 %
Pouilly Sous Charlieu	23.40 %
Saint Denis de Cabanne	20.40 %
Saint Germain la Montagne	17.90 %
Saint Hilaire Sous Charlieu	19.70 %
Saint Nizier Sous Charlieu	24.20 %
Saint Pierre la Noaille	21.70 %
Sevelinges	21.00 %
Villers	21.20 %
Vougy	22.10 %
Taux moyen général :	22.40 % (22.40 % en 2020)

2-2-La collecte sélective en apport volontaire.

La Communauté dispose d'un parc de 324 colonnes réparties sur les 25 communes.

Le marché de collecte du tri sélectif a débuté le 1^{er} janvier 2021 pour une durée de 4 ans.

SUEZ assure la levée des conteneurs emballages pour un montant de : 197 465.38 € TTC.

DUBUIS SARL assure la levée des conteneurs verre pour un montant de : 41 404.21 € TTC mais également la levée des conteneurs papiers pour un montant de : 17 881.85 € TTC.

Le traitement payé au SEEDR pour les emballages s'est élevé à 138 075.74 € TTC.

Les papiers et le verre ont un coût de traitement nul.

Les prestataires organisent eux-mêmes les tournées.

Avec la mise en place de la RGI, nos collecteurs viennent plus souvent dans les communes, et certains PAV ont été doublés. Au 1^{er} janvier 2020, CBC a mis en place l'extension des consignes de tri, des colonnes neuves ont été acquises pour renforcer certains points.

<u>Résultats de l'année 2021 :</u>	2019	2020	2021	Variation 2020/2021
Tonnages Papiers collectés	455.60	427.70	423.74	- 0.93 %
Tonnages Verre collectés	781.64	884.22	902.20	+ 2.03 %
Tonnages Emballages ménagers collectés	552.90	690.30	745.08	+ 7.94 %
Tonnages refus Emballages centre de tri + freinte	148.82	205.23	241.37	+ 17.61 %

(A noter en complément la présence en déchèterie de Pouilly d'une benne de 30 m³ pour les emballages, une pour le papier et une le verre).

Commentaire : L'effet « extension de consignes de tri » continue en 2021 (+ 7.94 % de tonnes collectées) mais la qualité du tri reste dégradée (taux refus compris entre 25 à 30 %). CBC doit impérativement revoir ses documents de communication et accentuer les opérations sur le terrain (suivi et communication).

2-3-La collecte des cartons et encombrants (hors déchèteries).

Les cartons sont collectés tous les jeudis matin par la société SUEZ, sous-traitant de la société SECAF CHAMFRAY (titulaire du marché de collecte OM / Cartons).

Pour l'année 2021, 226.50 tonnes de cartons ont ainsi été recyclées pour un coût de collecte de 50 655.80 € TTC.

La collecte des encombrants est quant à elle plus complexe, car il est indispensable de bien identifier les usagers pouvant se rendre à la déchèterie de ceux qui sont dans l'impossibilité de s'y rendre (service ouvert selon conditions âge et mobilité).

Ce service réalisé en régie permet chaque année de collecter environ 40.00 tonnes d'objets qui sont ensuite acheminées sur les déchèteries pour y être triées.

2-4-La collecte des déchèteries intercommunales.

Les déchèteries sont un maillon essentiel dans la gestion des déchets, elles permettent aux usagers du service de déposer leurs déchets non ménagers dans de bonnes conditions.

Le site de Pouilly a ouvert en novembre 2001.

Depuis janvier 2002, Charlieu-Belmont Communauté en partenariat avec le SEEDR, la Chambre d'agriculture et la FD CUMA, a installé sur l'ancien site de la décharge de Pouilly une plateforme de broyage des déchets verts d'environ 1500 m².

Un pèse essieu situé à l'entrée permet de quantifier les tonnages de broyat livrés aux agriculteurs signataires de la charte de co-compostage à la ferme.

Pour 2021, 17 agriculteurs se sont partagé 3 162.32 tonnes de broyat au cours de 5 campagnes.

Depuis avril 2012, la Communauté a fait évoluer le site de Pouilly en ouvrant une partie permettant d'accueillir les inertes (terres et gravats), ainsi que le bois et le plâtre.

De nouveaux travaux ont été engagés pour qu'au 1^{er} janvier 2020, le site soit équipé d'un système de contrôle d'accès. A cette occasion, le site a été réorganisé, toujours pour fluidifier la circulation, organiser le tri et améliorer la sécurité.

Le site de Belmont quant à lui a ouvert au 1er janvier 2011. Il est également équipé d'un système de contrôle d'accès depuis janvier 2020.

La société SECAF CHAMFRAY assure la collecte et le transport des bennes depuis le 1^{er} janvier 2021 pour une durée de 4 ans. Le montant du marché pour 2021 est de 126 027.13 € TTC.

Le traitement payé au SEEDR pour les déchets de déchèterie s'est élevé à 349 300.49 € TTC.

En 2021, nous avons valorisé 89.84 % (87.42 % en 2020) des déchets entrants.

Tonnages 2021

Nature du déchet	Site Pouilly	Site Belmont	Prestataire de valorisation
Ferraille	300.20	72.42	Derichebourg Environnement
Non-recyclables	913.40	222.04	Suez
Gravats plâtrés	342.62	/	Rhône Environnement (s/ trait Aiguilly Recy)
Déchets végétaux	3 162.32	/	Agriculteurs du territoire
Bois non traité	181.50	44.46	Dons aux particuliers du territoire ou ETR
Souches	164.00	/	ETR
Bois traité	438.72	87.50	ETR
Fenêtres	59.00	/	Secaf Chamfray
Gravats	1 543.75	105.30	Sograp ou interne
Placo-plâtre	135.14	20.16	Suez
Cartons	190.86	25.32	Secaf Chamfray > Saica
Terre	1 672.88	/	Plateforme
Emballages	94.84	/	Paprec > divers repreneurs
Papiers	85.96	/	Sarl Dubuis > Golbey Norske
Verre	138.06	/	Verralia
Plastiques	4.18	0.80	Secaf Chamfray > Valorplast
Huiles moteur	9.99	3.24	Chimirec
Huiles ménagères	2.62	0.34	Quatra France
Piles/batteries de clôture	3.748	0.793	Corepile
Batteries	8.184	2.366	Recylex
DDS - Toxiques	41.681	9.927	Sarpi et Eco-DDS
Cartouches d'encre	0.178	0.00	Printerre
Extincteurs/cartouches gaz	1.492	0.424	LIS
Mobiliers	542.14	99.22	EPUR
Lampes et néons	0.843	0.209	Eco System
DEEE	220.552	43.939	Eco System
Textiles	83.337	17.486	Le Relais Bourgogne
Emmaüs	44.16	9.60	Emmaüs
Bouchons	0.662	0.0135	Bouchons d'amour
Pneus	25.212	/	Aliapur
Totaux	10 412.229	765.557	
Totaux 2020	7 529.009	781.896	
Totaux 2019	9 319.054	756.641	

Entrées déchèteries.

Nature	Pouilly		Belmont	
	2020	2021	2020	2021
1/ Particuliers	62 081	80 232	9 247	10 207
2/ Services techniques	2 236	2 330	114	93
3/ Artisans/Commerçants	2 912	2 717	173	200
Total	67 229	85 279	9 534	10 500
Progression annuelle	- 40.82 %	+ 26.85 %	- 11.60 %	+ 10.13 %

Chiffres 2020 marqués par la crise sanitaire COVID 2019 (confinement général puis couvre-feu) ce qui aura eu une influence importante sur la fréquentation et qui explique l'importante hausse en 2021.

3/BILAN VALORISATION PAR FLUX.

	2020	2021	Variation
Tonnages ordures ménagères	2 382.70	2 401.70	+ 0.79 %
Tonnages non-recyclables déchèteries	1 044.94	1 135.44	+ 8.66 %
Tonnages refus + freinte centre de tri	205.23	241.37	+ 17.61 %
TOTAL ENFOUISSEMENT (NON VALORISE)	3 632.87	3 778.51	+ 4.00 %
Tonnages déchèteries recyclés (hors recyclables secs et textiles)	6 961.048	9 622.66	+ 38.24 %
Tonnages journaux/magazines/revues (avec déchèterie, Valorise et centre de tri avec GM)	546.078	549.895	+ 0.70 %
Tonnages emballages ménagers enlevés	424.536	580.060	+ 36.63 %
Tonnages verre (avec déchèterie)	982.68	1 040.26	+ 5.86 %
Tonnages collecte cartons PAP	179.70	226.50	+ 26.04 %
Textiles	63.516	100.823	+ 58.74 %
TOTAL VALORISE	9 157.558	12 120.198	+ 32.35 %
TOTAUX	12 790.428	15 898.708	+ 24.30 %
PART VALORISEE	71.60 %	76.23 %	

Chiffres 2020 marqués par la crise sanitaire COVID 2019 (confinement général puis couvre-feu) ce qui aura eu une influence importante sur les tonnages produits et qui explique en partie les écarts 2021.

	2017	2018	2019	2020	2021
Part valorisée	72.55	72.99	73.41	71.60	76.23

Analyse :

Le tonnage global produit sur Charlieu-Belmont Communauté est pour 2021 de 15 898.708 tonnes de déchets soit une hausse de 32.35 % par rapport à 2020 (effet covid 2020 principalement).

Le tonnage d'ordures ménagères global, en diminution depuis plusieurs années consécutives grâce à la redevance générale incitative, connaît cette année une petite hausse (+ 0.79 %). La qualité de tri peine encore à être au rendez-vous (+ 17.61 % taux de refus) ce qui s'explique par une dégradation du geste de tri et les nouvelles résines à trier mais qui pour l'instant ne sont valorisées que via la filière énergétique.

Les non-recyclables en déchèteries ont augmenté (+ 8.66 %).

Sur 2021, nous avons produit 679.95 kg/hab de déchets (contre 547.61 en 2020) dont 23.77 % ont été enfouis en CSDU (contre 28.40 % en 2020).

4/LOI TRANSITION ENERGETIQUE SUR LA CROISSANCE VERTE.

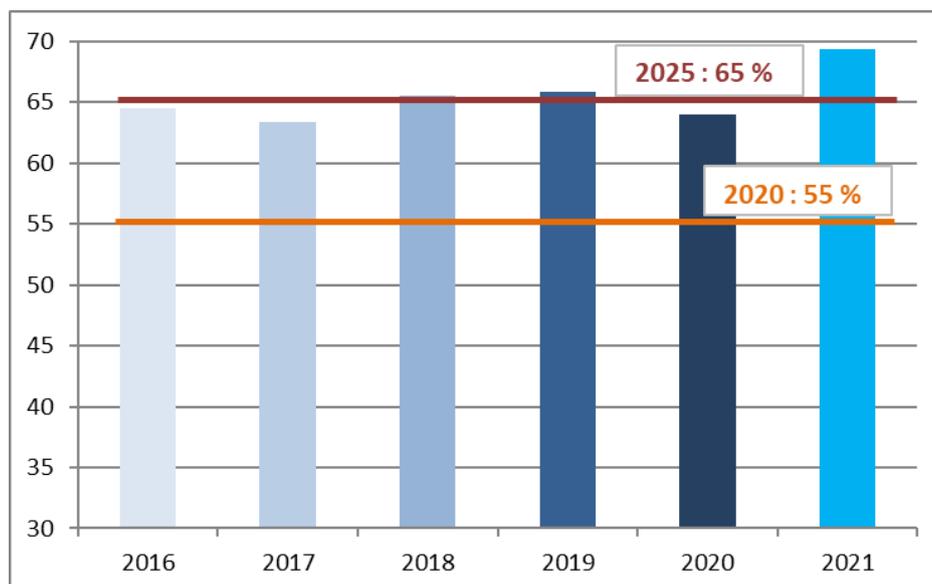
La Loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte (17 août 2015) fixe plusieurs objectifs et notamment :

4-1-Augmenter le taux de recyclage des déchets (non dangereux non inertes).

Il prend en compte tous les tonnages collectés : emballages hors refus, papiers, verre et tous les déchets provenant des déchèteries sauf les encombrants, inertes et dangereux (DMS, DDS, huile de vidange, batteries, piles, extincteurs, cartouches encre, DEEE, lampes et néons).

Taux de recyclage 2021 Charlieu-Belmont Communauté	69.30 %
---	---------

Objectif 2020 : 55 % Objectif 2025 : 65 %
--



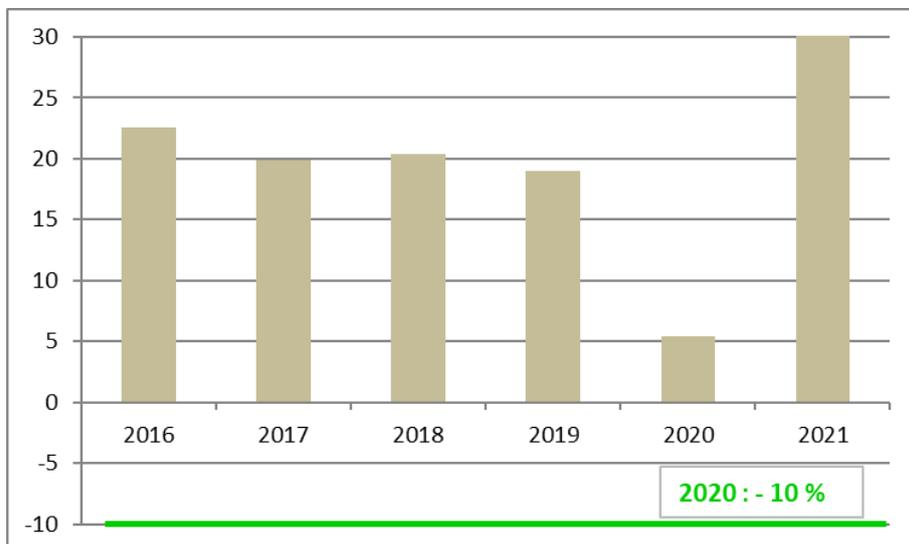
DMS : Déchets Ménagers Spéciaux / DDS : Déchets Diffus Spécifiques / DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

4-2-Réduire la production de DMA (Déchets Ménagers et Assimilés).

Les DMA regroupent tous les déchets collectés y compris les inertes.

Evolution DMA 2021 Charlieu-Belmont Communauté	+ 30.18 %
---	-----------

Objectif 2020 : - 10 %
par rapport à 2010



Notre collectivité va rencontrer deux freins pour tenir cet objectif :

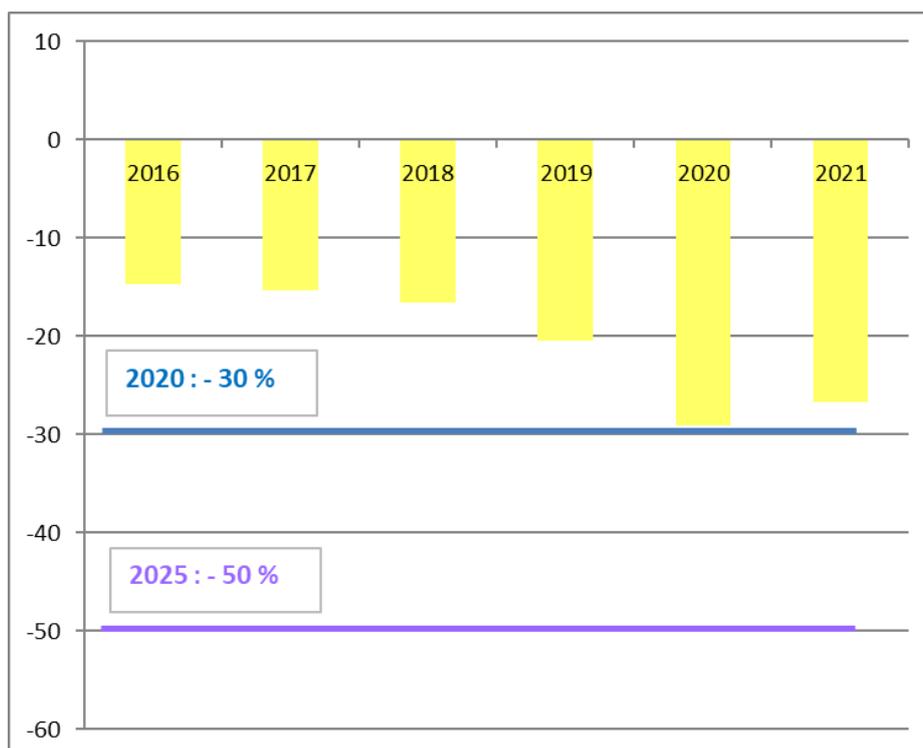
- La RGI secteur Charlieu a été mise en place en 2008 donc la baisse des OM avait déjà eu lieu en 2010 (année référence)
- La déchèterie de Belmont a ouvert en 2011 ce qui engendre des tonnages importants non comptabilisés en 2010

4-3-Diminuer la production de DMR (Déchets Ménagers Résiduels).

Les DMR comprennent les OMR, les encombrants et les refus de tri des emballages si ceux-ci sont mis en décharge (ce qui n'est pas le cas pour notre collectivité).

Evolution DMR 2021 Charlieu-Belmont Communauté	- 26.76 %
---	-----------

Objectif 2020 : - 30 %
Objectif 2025 : - 50 %
par rapport à 2010



5/FINANCEMENT DU SERVICE : La Redevance Générale Incitative.

Le produit de la redevance générale incitative permet d'équilibrer le budget annexe dédié aux déchets ménagers et assimilés après intégration de tous les coûts (collecte et traitement, gestion déchèteries, gestion des dépôts sauvages) et déduction de toutes les recettes (subventions d'exploitation, revente de matériaux, accès à la déchèterie par les professionnels).

Les tarifs pour 2021 sont les suivants (valeurs de base) :

- Participation usager : 64.74 €
- Coût au litre du forfait usager : 0.508 € le litre
- Coût au litre collecté : 0.0207 € le litre

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'ensemble de Charlieu-Belmont Communauté fonctionne en RGI. Deux campagnes de facturation sont effectuées :

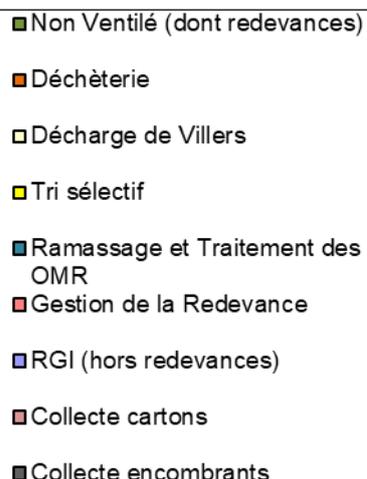
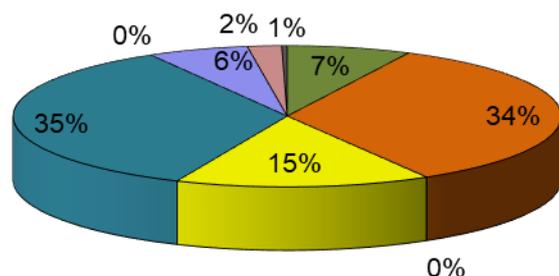
- En avril 50 % du montant minimum dû
- En octobre 50 % du montant minimum dû
- En cas de dépassement, la régularisation interviendra sur la facture d'avril de l'année suivante

6/BILAN FINANCIER.

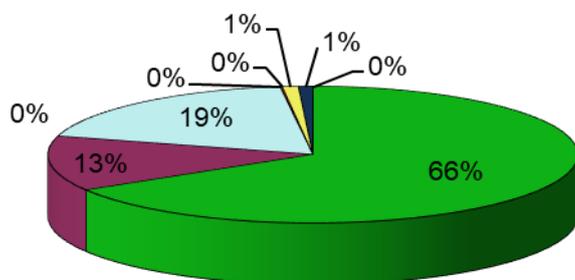
➤ Section fonctionnement :

CA 2021 (hors résultat antérieur reporté)	Dépenses	Recettes
Non Ventilé (dont redevances)	198 054 .31	1 973 793.12
Déchèterie	926 288.83	388 341.59
Décharge de Villers	900.00	0.00
Tri sélectif	406 374.30	556 201.45
Ramassage et Traitement des OMR	951 639.62	3 675.00
Gestion de la Redevance	0.00	0.00
RGI (hors redevances)	161 516.84	29 104.18
Collecte cartons	54 596.17	25 995.41
Collecte encombrants	8 665.77	160.26
Total :	2 708 035.84	2 977 271.01

Répartition Dépenses Fonctionnement Déchets 2021



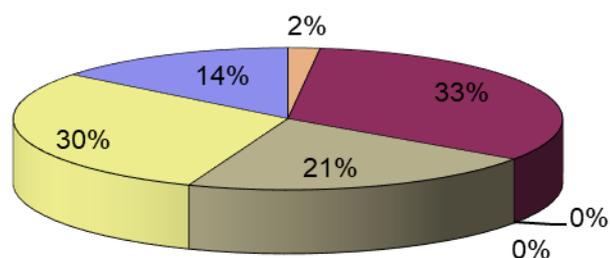
Répartition Recettes de Fonctionnement Déchets 2021



➤ Section investissement :

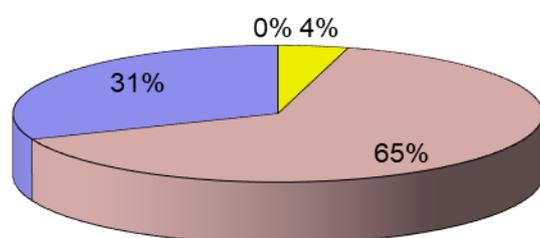
CA 2021	Dépenses	CA 2021	Recettes
Opération 10 - Matériels	2 018.86	Opération 10 - Matériels	0.00
Opération 49 - Déchèterie	35 179.20	FCTVA	15 092.90
Opération 11 - PAV	0.00	Autres réserves 1068	227 543.84
Opération 14 - Equipement conteneurs	22 743.52	Amortissements	109 861.71
Remb capital des emprunts	32 007.92	Total :	352 498.45
Amortissements	15 379.85		
Total :	107 329.35		

Répartition Dépenses d'Investissement Déchets 2021



- Opération 10 - Matériels
- Opération 49 - Déchèterie
-
- Opération 11 - PAV
- Opération 14 - Equipement conteneurs
- Remb Capital des emprunts
- Amortissements

Répartition Recettes d'Investissement Déchets 2021



- Opération 10 - Matériels
- FCTVA
- Autres réserves 1068
- Amortissements

PERSPECTIVES 2022 :

- Accentuer la prévention avec l'arrivée d'un second agent de prévention
 - Refonte du parc de PAV : fin phase 1 en retard + phase 2
 - Fin de l'étude restructuration de la RGI
- Marché collecte des ordures ménagères notamment avec passage en CO.5
- Déploiement du compostage individuel et collectif suite aux résultats de l'étude biodéchets